

Changement pour 2026 : L'accès des exposants se fera soit par la **Porte 1 (Laval - Cossé)**, soit par la **Porte 2 (L'Huisserie)**, suivant la zone d'exposition. La porte sera communiquée sur le site de l'ASLM à compter du 1er mai.



Toute inscription vaut acceptation du règlement intérieur disponible sur le site

<https://www.aslmontigne.fr/>

- **LES PROFESSIONNELS NE SONT PAS ACCEPTES:** Contrôle à l'entrée et durant la journée.
- **MARCHANDISES INTERDITES :** Aucune arme ni aucun produit neuf ne pourront être vendus.

INFORMATIONS SUR LES EXPOSANTS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Nombre d'emplacements souhaités (6 € pour 2 m linéaires) :

Montant correspondant :x 6 € =€

-
- La personne inscrite devra **se présenter personnellement** à la porte d'accès de sa zone afin d'accéder au vide-grenier.
 - Ce bulletin doit être déposé **dans la boîte aux lettres dédiée**, installée devant la Mairie.
 - Les 300 premiers emplacements mis dans cette boîte aux lettres seront pris en compte.
 - Elle sera retirée au maximum le 10 avril.
 - Inscription et paiement en ligne possibles sur Hello Asso via le site de l'ASLM.

DOCUMENTS À FOURNIR DANS UNE ENVELOPPE (obligatoires)

Un chèque du montant correspondant **à l'ordre de l'ASLM.**

Photocopie recto-verso de la pièce d'identité **de la personne inscrite.**

Fait à : le : / / 2026

Signature